

L'Europe des citoyens et la citoyenneté européenne : évolutions, limites et perspectives

Colloque international

Nantes, jeudi 14 et vendredi 15 novembre 2013

La construction européenne est souvent présentée ou ressentie comme un processus technocratique imposé aux peuples européens par des élites majoritairement converties à l'unité politique et économique du continent à la suite du désastre des deux guerres mondiales et du traumatisme de la Guerre froide. La crise actuelle semble démontrer l'absence de solidarité entre États et peuples de l'Union européenne, par manque d'identité partagée et de projet politique démocratiquement accepté. Pourtant, la place et le rôle du citoyen a fait l'objet de multiples projets politiques dans l'histoire de la construction européenne. Dans le contexte tumultueux du début des années soixante-dix, les dirigeants des Neuf souhaitaient déjà promouvoir une Communauté moins technique, plus politique, plus proche des Peuples. L'affirmation d'une identité européenne par la déclaration du Sommet de Copenhague de décembre 1973, puis la décision de faire élire le Parlement européen au suffrage universel lors du Sommet de Paris de décembre 1974 démontraient le nouvel intérêt affiché par les États pour faire adhérer leurs citoyens au projet européen. Le Belge Tindemans, chargé en 1975 de rédiger un rapport sur la création de l'Union européenne, devait réfléchir à l'émergence d'une véritable « Europe des citoyens ». Cette première tentative échoue rapidement, mais la relance de la construction européenne initiée par le couple Mitterrand-Kohl en 1984 reprend la thématique de la participation des citoyens, et en fait un élément fondamental de la réforme des Traités. Mais même si la Communauté se dote des attributs, essentiellement symboliques, de la citoyenneté (passeport, drapeau, hymne européens...), la relance de l'Europe s'effectue essentiellement autour d'un projet économique, le Marché unique, pierre angulaire de l'Acte unique de 1986. Une seconde fois, le projet citoyen sur lequel doit s'appuyer l'Union politique s'enlise. Pourtant, en parallèle, les citoyens des États membres sont directement touchés par les politiques européennes (PAC, FEDER, Marché unique) et au niveau local et régional, les acteurs politiques s'emparent de l'Europe, qui devient un enjeu important des politiques publiques. Ce n'est qu'en 1990, dans le cadre des négociations pour réformer en profondeur la Communauté, que le projet d'Union politique se consolide définitivement, s'appuyant sur la création d'une citoyenneté européenne proposée par le gouvernement espagnol. Mais les résultats pour le moins contrastés des référendums sur le Traité de Maastricht en 1992 sont le fruit des interrogations populaires sur un projet européen qui n'a pas pu (ou pas su) se rapprocher des citoyens malgré la volonté affichée. Les référendums qui accompagnent chacune des révisions ultérieures des traités démontrent les difficultés des Européens à se reconnaître dans l'UE et dans ses évolutions. Les interrogations sur l'adhésion des peuples au projet européen sont au cœur des débats actuels sur l'accélération de l'intégration face à la crise budgétaire et à ses répercussions sur l'Euro. Vingt ans après Maastricht, presque quarante ans après la déclaration de Copenhague, il est temps de s'interroger globalement sur les difficultés liées à la participation et à l'adhésion des citoyens à la construction européenne.

La réémergence du projet d'Union politique en 1990 n'est pas le fait du hasard. Il est le résultat d'un long processus de retour du « politique » dans la construction européenne, entamé vingt ans plus tôt, mais qui se met en place dans la douleur et souvent dans l'incompréhension. La

citoyenneté européenne a fait l'objet de nombreuses études juridiques dans les années 1990 et 2000, mais les travaux restent rares sur l'émergence de la thématique citoyenne depuis quarante ans. Comment les intellectuels ont-ils intégré la participation des peuples et des citoyens à l'idée d'Europe au cours du vingtième siècle et jusqu'à nos jours ? Quelle est la place des projets d'Europe des citoyens dans cette construction progressive d'une identité européenne ? Comment la citoyenneté européenne se construit-elle (ou pas) progressivement depuis 1993, sans structures institutionnelles pour la porter -- une citoyenneté sans État ? Quel est le rôle exact des acteurs nationaux (politiques et diplomates, parlementaires nationaux et européens, administrations, juristes) dans l'émergence de la thématique citoyenne dans la CEE puis dans l'UE ? Quelle est la réception de ces thématiques par l'opinion publique, les médias, les pouvoirs locaux et régionaux, les partis politiques, la société civile ? Comment cette citoyenneté est-elle vécue, au quotidien, par les Européens -- et l'est-elle de la même façon dans les différents pays de l'Union ? Au-delà du simple constat souvent simpliste de l'échec de l'adhésion des citoyens au projet européen, notre objectif est d'étudier modalités et les visages de la citoyenneté européenne, son émergence progressive, les oppositions et les résistances à son affirmation, les limites de la citoyenneté européenne, mais aussi ses perspectives dans un futur proche.

Pour enrichir les approches et aborder ces problématiques dans toutes leurs dimensions, notre démarche se veut résolument interdisciplinaire, à la croisée de l'histoire, des sciences politiques, du droit et de la philosophie, et s'adresse aux spécialistes de ces quatre disciplines. Le colloque s'organisera dans le cadre de quatre thématiques comportant chacune quatre ou cinq communications et l'intervention d'un grand témoin.

- ✘ La citoyenneté par le politique
 - La représentation politique (Élections/Parlements/Partis)
 - Mobilisations citoyennes et systèmes participatifs

- ✘ La citoyenneté par les droits
 - Juridictions nationales et droit européen
 - Droits de l'homme et minorités
 - Droit des femmes

- ✘ La citoyenneté par la culture
 - Espace public et médias
 - Éducation et politiques culturelles

- ✘ Quel sens pour une citoyenneté en crise ?
 - Perspectives historiques
 - Analyses philosophiques

Ce colloque international et pluridisciplinaire se déroulera à l'Université de Nantes les 14 et 15 novembre 2013. Soutenu par le programme DCIE (Dynamiques citoyennes en Europe, MSH Ange Guépin) et la Chaire de philosophie de l'Europe, il est organisé par le Centre de recherches internationale et atlantique (CRHIA) et l'UMR Droit et changement social (DCS), en partenariat avec le Centre de recherche historique de l'Ouest (CERHIO Angers), Intégration et coopération dans l'espace européen (ICEE, Paris 3) et l'UMR Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe (IRICE, Paris 1 et Paris 4).

Vos propositions de communication (résumé d'une page avec CV) doivent nous parvenir avant le 23 novembre 2012. Le colloque fera l'objet d'une publication.

Comité scientifique :

Jean-Christophe Barbato, juriste, Université de Nantes (DCS), Gérard Bossuat, historien, Université de Cergy-Pontoise (IRICE), Bernard Bruneteau, politiste, Université de Rennes 1, Eric Bussière, historien, Université de Paris-Sorbonne (IRICE), Michel Catala, historien, Université de Nantes (CRHIA), Yves Denechere, historien, Université d'Angers (CERHIO), Jean-Marc Ferry, philosophe, Université de Nantes (Chaire de philosophie de l'Europe), Anne-Sophie Gourdin-Lamblin, juriste, Université de Nantes (DCS), Stanislas Jeannesson, historien, Université de Nantes (CRHIA), Arnauld Leclerc, politiste, Université de Nantes (DCS), Christine Manigand, historienne, Université de Paris Sorbonne nouvelle (ICEE), Stéphanie Morandea, philosophe, CNRS (DCS)

Contacts :

Thomas Burel (CRHIA) : _thomas.burel@univ-nantes.fr
<<mailto:thomas.burel@univ-nantes.fr>>_ ou Lucile Leclaire (DCIE, MSH Ange Guépin) :
_lucile.le-claire@univ-nantes.fr
<<mailto:lucile.le-claire@univ-nantes.fr>>_